

RÉDACTEUR EN CHEF : ERNEST VAUQUELIN

Pour ce qui concerne la Rédaction, s'adresser au Secrétaire 34, rue Tupin, à Lyon

LA RÉDACTION NE RÉPOND PAS DES MANUSCRITS QU'ELLE A DÉPOSÉS

ABONNEMENTS

3 mois 6 mois Un an Rhodé et départ. limit. 5 fr. 10 fr. 18 fr. Autres départements .. 7 fr. 14 fr. 26 fr. Étranger (Union post.) 10 fr. 20 fr. 40 fr.

LA TRIBUNE

Organe de la Démocratie Radicale

DE LA RÉGION DU RHONE

RÉDACTEUR EN CHEF : ERNEST VAUQUELIN

Pour l'Administration, s'adresser à l'Administrateur 34, rue Tupin, à Lyon

LES LETTRES NON AFFRANCHIES SERONT REFUSÉES

ANNONCES

Les annonces du journal sont reçues exclusivement : A LYON, à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort et dans ses succursales de Saint-Etienne et de Grenoble. A PARIS, chez M. AUDEBOURG, 10, place de la Bourse.

Marche vers les Indes

Il y a quelques jours, à peine, les membres de la mission anglaise arrivaient à Saint-Petersbourg, pour reprendre les interminables travaux de cette commission de délimitation de frontières entre l'Afghanistan et les possessions russes de l'Asie centrale.

Le correspondant du Times à Vienne n'est pas, en tout cas, du nombre de ceux qui voient sous un jour optimiste les affaires de l'Afghanistan.

Les nouvelles que je reçois de Meshed, de Samarkand et de Saint-Petersbourg, écrit-il, prouvent d'une façon indubitable que la Russie s'agit.

Je crains que la réunion des deux commissions sur les bords de la Néva n'empêche pas une agression de la Russie à l'ouest de l'Afghanistan.

Tous les préparatifs pour l'offensive sont faits par le gouverneur d'une des provinces transcaspiennes.

Ces informations sont confirmées par d'autres nouvelles qui arrivent de Saint-Petersbourg à la presse de Londres.

D'après ces télégrammes, la garnison russe de Merw se serait mise en marche vers la frontière afghane. D'Odessa et des places de l'intérieur on envoie dans la Transcaspienne du matériel de guerre et des munitions.

D'autre part, une dépêche de Bombay signale de nouveau les progrès qu'aurait faits l'insurrection des Ghilzais. Bien qu'ils aient perdu deux cents hommes dans une récente rencontre, quatre tribus se sont jointes à eux. D'autres, tout en restant neutres, ont refusé de fournir des troupes à l'émir, que l'on accuse avec persistance d'avoir vendu le pays aux Anglais.

On est convaincu au Foreign Office que les Ghilzais obéissent aux émissaires d'Ayoub-Khan, le candidat de la Russie au trône de Caboul, et on est très inquiet de ce réveil de la question afghane.

Ces mouvements des troupes russes ne peuvent être une simple démonstration ayant pour but d'exercer une pression sur la diplomatie anglaise, puisque celle-ci, après avoir long-

temps résisté, vient précisément de se résigner à admettre les prétentions de la Russie sur la rive droite de l'Oxus jusqu'à Khadjah-Sahéh.

Il est évident que le gouvernement du tzar se prépare à entamer une campagne qui devra faire franchir à l'influence russe dans l'Asie centrale, une étape beaucoup plus grande que celle qui sépare actuellement les avant-postes cosaques de la rive de l'Oxus dans cette partie de son cours.

Le général Komarof, revenu depuis peu de temps à son quartier général de Merv, après un assez long séjour à Saint-Petersbourg, ne peut avoir qu'un objectif en mettant, comme il paraît l'avoir fait, tout le gros de ses forces en mouvement. Cet objectif, c'est Hérat, dont la possession ouvrirait aux armées du tzar la route des Indes.

Après Hérat, la première place qu'elles rencontreraient, c'est Candahar, où il y a une garnison anglo-indienne, et c'est pourquoi le cabinet de Londres a fait déclarer naguère qu'il considérerait la marche sur Hérat comme un casus belli. Mais il en avait dit autant pour l'occupation de Merv, et lorsque les troupes russes sont entrées dans Merv, l'épée de l'Angleterre est restée au fourreau.

Aura-t-elle plus de fertilité et plus d'énergie quand les bataillons du général Komarof apparaîtront en vue des remparts d'Hérat, construits par les ingénieurs anglais, armés avec des canons anglais, approvisionnés avec des munitions anglaises ?

C'est ce que l'on ne tardera pas à savoir sans doute, car le chemin de fer stratégique de l'Oxus est achevé maintenant, et ce n'est assurément pas pour l'usage exclusif des touristes encore assez rares dans cette région, que le génie russe a jeté ce double ruban de rails à travers les steppes turcomanes, dans la direction de l'Indus.

ERNEST VAUQUELIN.

LES MINEURS DE RONCHAMP

On nous écrit de Ronchamp : Le Syndicat des mineurs de Ronchamp informe le public que toutes les demandes adressées par les ouvriers à la Société des houillères, relativement à la paye par quinzaine, sont restées sans réponse.

La Société des houillères de Ronchamp au même temps qu'elle oppose aux réclamations des mineurs, ce silence qui est une fin de non recevoir, voudrait faire croire au public qu'elle n'est pas responsable des conséquences possibles de cette situation.

L'opinion publique ne se laissera pas égarer par cette manœuvre. Les ouvriers ne réclament ce qui leur est dû et l'Administration des houillères fait la sourde oreille pour ne pas faire ce qu'on lui demande ; Voilà la situation véritable. Qu'attend l'Administration des Houillères

de Ronchamp ? Une manifestation de ses ouvriers ? Une cessation de travail ?

Elle verra tout cela, et autres choses encore, peut-être, si elle persiste dans son attitude. Les ouvriers ont d'autres revendications à exercer que celles qui concernent le pays. Quand ils voudront briser la force d'inertie que la société des houillères leur oppose ils formuleraient toutes leurs revendications à la fois et ils sauront ainsi que le syndicat faire leur devoir jusqu'au bout pour obtenir la reconnaissance de leurs droits.

Le secrétaire-adjoint, POSEY.

LETTRE DE PARIS

Paris, 17 avril.

La question du budget sera la grosse affaire de l'année 1887 ; il y faudra nécessairement revenir souvent, car la prochaine session parlementaire sera presque entièrement consacrée à l'étude de ses voies et moyens propres à rétablir l'équilibre dans nos finances, mises littéralement au pillage par les opportunistes, durant les six années qu'ils ont détenues le pouvoir.

On annonce que le rapport de M. Jules Roche sur le projet de loi relatif à la contribution mobilière sera déposé dès la rentrée des Chambres ; il conclut naturellement au rejet pur et simple de cette étonnante conception due au cerveau inventif de M. Dauphin.

Vous savez que notre phénomenal ministre des finances prenait pour base de son nouvel impôt le taux des loyers, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus fictif, de moins sincère, de moins réellement proportionnel à l'état exact de la fortune du contribuable. M. Dauphin avait qualifié cette taxe d'« impôt sur le revenu » ; quel revenu ? Celui des propriétaires, apparemment. De sorte que le contribuable, d'après ce système, était imposé non en raison de ce qu'il gagnait, mais en raison de ce qu'il payait ; on frappait la dépense, on exemptait la recette ; le bénéfice n'était pas atteint, mais la perte était évitée d'un droit. C'était, simplement, mente. La Commission chargée d'examiner le projet l'a enterré à l'unanimité, et la Chambre, sans nul doute, ratifiera l'inhumation.

Voilà qui est bien, mais la condamnation d'un système inique et ridicule est, en somme, un résultat négatif. Le problème reste entier : il s'agit toujours de trouver des ressources nouvelles pour faire face aux nécessités budgétaires. Ne nous faisons pas d'illusions : les économies que l'on parviendra — peut-être — à réaliser ne seront jamais suffisantes pour combler le déficit. Ce n'est pas à dire qu'il ne faille pas les faire ; en matière de finances, l'économie doit être la règle. Mais cinquante ou soixante millions sont peu de chose en comparaison de l'énorme trou qu'il s'agit de combler. Encore n'est-il pas bien certain qu'on trouvera ces cinquante ou soixante millions par voie de réductions de dépenses.

Voyez, par exemple, ce qui se passe pour le Tonkin. M. Goblet, au sortir de la dernière séance tenue par la commission du budget, avait télégraphié à M. Bihourd, président général en Indochine, pour lui demander si le budget de notre funeste colonie (sans colons !) ne pourrait pas être réduit de quelques millions ; « Pas même d'un centime ! » a répondu sur le champ M. Bi-

hourd. Et de fait, on assure que de nouveaux crédits devront être prochainement demandés pour le Tonkin, où la situation n'est rien moins que rassurante.

Dans les départements ministériels, la réponse sera identique ; partout, on déclarera qu'il n'y a pas moyen de diminuer les dépenses ; et si le Parlement insiste, s'il fait la grosse voix, tout au plus consentira-t-on, pour le calmer, à quelques réductions insignifiantes, qui ne remédieront pas au mal et ne modifieront en rien la situation. Cependant, le temps presse, et il faut trouver une solution quelconque. L'extrême-Gauche proposera certainement la suppression du budget des cultes, qui, d'un seul coup, procurerait au Trésor une économie de 54 millions ; mais les opportunistes n'en veulent pas entendre parler, d'accord, en cela, comme en beaucoup d'autres choses, avec la droite. C'est donc d'un autre côté que la commission du budget devra porter ses études. Il y a, par exemple, de nombreux millions à économiser si l'on voulait contrôler sévèrement l'emploi des crédits de la guerre et de la marine. Le gaspillage, dans ces deux départements, dépasse tout ce que l'on peut imaginer et confine à la dilapidation. Un de ces jours, je citerai des exemples véritablement stupéfiants ; et, le pis est qu'il y a, à cet égard, des habitudes prises, des traditions presque séculaires, qui rendent toute réforme sérieuse extrêmement difficile.

On trouverait aussi des ressources considérables dans la répression plus stricte des fraudes commises envers le Trésor. Un économiste d'une valeur incontestée m'assure tout récemment que ces fraudes font perdre à l'Etat plus de cent millions par an. Je crois savoir, du reste, que ce chiffre se rapporte aux évaluations les plus modérées du ministère des finances.

Le gouvernement vient précisément d'instituer une commission, qui est chargée d'étudier, au point de vue technique, les fraudes commises au préjudice du Trésor dans les établissements industriels, mines, verreries, distilleries, etc... Le champ des études de la commission se donc borné ; elles peuvent cependant offrir leur utilité. Mais à quoi bon chercher les moyens de découvrir la fraude, si l'on ne punit plus les fraudeurs ?

Car nous en sommes, six années de gouvernement opportuniste ont à ce point corrompu nos mœurs administratives, que les agents du fisc n'ont plus verbalisé contre un fabricant malhonnête, si celui-ci est tant soit peu protégé par un député ministériel. Ils savent bien qu'il leur en coûterait cher d'oser déclarer, en violation à un électeur influent, nombre d'entre eux ont voulu faire un devoir, en bons et fidèles serviteurs sans inquiétude de la qualité du fraudeur ni de ses relations politiques : ils ont été révoqués sans merci.

Les députés — surtout les députés opportunistes, — assiégent continuellement les ministres de leurs requêtes, les bombardent de recommandations et d'apostilles complaisantes. Et les ministres, qui tiennent avant tout à ne pas mécontenter leur majorité, annulent les procès-verbaux, amnistient les fraudeurs, souvent même disgracent ou

révoquent, comme je le disais tout à l'heure, les agents zélés qui persistent à faire respecter la loi en poursuivant la fraude.

La conséquence de tout cela, c'est le déficit dans les caisses de l'Etat, le dévouement des agents ainsi dévoués et le triomphe des fraudeurs. Or, à de pareils abus, aucune commission ne saurait porter remède. Ce sont les moyens introduites et favorisées par l'opportuniste qu'il faudrait réformer. Les cent millions que, chaque année, l'Etat perd de ce chef rentreraient dans ses caisses si les députés étaient plus scrupuleux, plus avares de leurs recommandations, plus indépendants vis-à-vis de leurs électeurs, fussent-ils même influents ; si les ministres, montrant plus de fermeté, plaçaient l'intérêt public au-dessus de la conservation de leurs portefeuilles ; et si, enfin, les agents du fisc se sentaient soutenus dans leur lutte contre la contrebande, le vol et la sophistication.

Cela revient à dire que nos finances ne seraient pas dans l'état où elles sont si la France n'était pas infectée du virus opportuniste. La maladie est grave, la cure difficile ; la médication doit être radicale.

Maurice RENAUD.

DÉPÊCHES DE LA « TRIBUNE »

Par Fil télégraphique spécial

Le Voyage de MM. Clémenceau et Maurel

Marseille, 17 avril.

Après quitter Draguignan, MM. Clémenceau et Maurel, accompagnés de nombreux amis, se sont rendus à Lorgues, où ils ont été reçus par MM. Cordouan, conseiller général ; Fichet, ancien maire, et de nombreux citoyens. Après un banquet et une visite aux Cercles de Lorgues, MM. Clémenceau et Maurel ont regagné Toulon.

Le soir a eu lieu à Toulon une réception offerte par le Comité fédéral. Les membres des différents Cercles politiques de la ville étaient présents. L'accès de la salle a été donné à tout le monde.

Le président du Comité fédéral, M. Gardiol, occupait le fauteuil. Quatre cents personnes environ étaient présentes. Dans une chaleureuse allocution, le président M. Gardiol, saluant les députés du Var, les a invités à porter toute leur attention sur la solution de la question religieuse et de la question extérieure.

M. Maurel prend la parole et traite successivement les deux questions indiquées par le président. (Applaudissements unanimes.)

Questionné par un assistant au sujet du renvoi des ouvriers de l'arsenal, M. Maurel explique la conduite tenue en cette circonstance par les députés du Var et condamne une mesure aussi imprévue que brutale. (Applaudissements.)

M. Clémenceau prend ensuite la parole. Interrogé d'abord sur cette même question du renvoi des ouvriers, l'orateur donne des explications complémentaires sur les démarches répétées de la députation du Var auprès du mi-

nistre de la marine. La députation du Var est résolue à s'opposer très énergiquement à de nouvelles exécutions.

Un citoyen annonce que trente ouvriers ont été encore renvoyés dans la journée.

M. Clémenceau explique que M. Maurel et lui sont allés voir M. le préfet maritime, qui a déclaré n'avoir reçu aucun ordre pareil.

Le même citoyen s'étonne de cette réponse et affirme que ses camarades étaient avertis depuis plusieurs jours de leur renvoi.

MM. Maurel et Clémenceau déclarent qu'ils procéderont à une enquête aussitôt arrivés à Paris et donneront à cette affaire la suite qu'elle comportera.

M. Clémenceau reprend la parole explique qu'il ne vient pas rendre compte de son mandat, car il ne peut le faire qu'en réunion publique. Mais après avoir provoqué des réunions publiques à la Seyne où il a rencontré un contradicteur révolutionnaire, à Saint-Tropez et dans plusieurs autres localités, il a voulu se mettre en rapport avec le Comité radical fédéral qui avait patronné aux élections dernières la liste radicale socialiste, réservant le compte rendu de son mandat à Toulon, en réunion publique, pour son prochain voyage.

L'orateur entre alors dans l'ordre du jour indiqué par le président et traite successivement la question religieuse, la question sociale et la question extérieure, aux applaudissements de l'assemblée.

A la suite de ce discours, une conversation s'engage entre l'orateur et plusieurs membres du Comité fédéral sur diverses questions, notamment sur l'attitude des radicaux socialistes et sur les candidatures ouvrières.

Un citoyen propose un ordre du jour de confiance qui est acclamé.

INFORMATIONS

EVASION

Constantine, 17 avril.

Le nommé Kézaré Philadelphie, condamné à huit ans de travaux forcés, s'est évadé cette nuit de sa prison.

LÉGION D'HONNEUR

Paris, 15 avril.

Le Journal officiel publie les nominations suivantes, dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Sont nommés chevaliers : MM. Lebiez, maire de Granville ; Malanzena, maire de Nice ; Laurenti, maire de Menton ; docteur Vilette, médecin des hôpitaux de Paris.

LES RESTES D'ABRAHAM LINCOLN

New-York, 17 avril.

Les restes mortels d'Abraham Lincoln, qui depuis neuf ans étaient gardés dans un caveau, par crainte d'une violation de sépulture, ont été hier, vingt-deuxième anniversaire de sa mort, publiquement inhumés dans le caveau du monument élevé à sa mémoire à Springfield (Illinois).

LA GRÈVE DES OUVRIERS DU PORT DE MARSEILLE

Marseille, 17 avril.

La journée d'hier a été très-calme, les ouvriers du port projettent une grande manifestation. Une délégation se rendrait auprès du préfet pour protester contre l'emploi d'un trop grand nombre d'ouvriers étrangers.

A la suite de la réunion des ouvriers

Fertilisation de LA TRIBUNE du 18 Avril 1887

GERMINAL

PAR EMILE ZOLA

QUATRIÈME PARTIE

IV

Cependant, la débandade commençait. Protégeant la retraite, la veuve Désir était allée s'accrocher contre la porte, que les crosses des gendarmes ébranlaient dans son dos. Les mineurs enjambaient, s'échappaient à la file car la cuisine et le bûcher. Rasseuré disparut un des premiers, et Levaque le suivit oubliant de ses injures, rêvant, de se faire offrir une chope pour se remettre. Etienne, après s'être comparé de la petite caisse, attendait avec Pluchart et Maheu, qui tenaient à honneur de sortir les derniers. Comme ils parlaient, la serrure sauta, le commissaire se trouva en présence de la

veuve, dont la gorge et le ventre faisaient encore barricade.

— Ça vous avance à grand'chaise, de tout casser chez moi dit-elle. Vous voyez bien qu'il n'y a personne.

Le commissaire, un homme lent, que les drames ennuyaient, menaçait simplement de la conduire en prison. Et il s'en alla pour verbaliser, il remmena sous quatre gendarmes, sous les ricaneurs de Zacharie et de Mouquet, qui, pris d'animation devant la bonne blague des camarades, se fichaient de la force armée.

Dehors, dans la ruelle, Etienne, embarrassé de la caisse, galopa suivi des autres. L'idée brusque de Pierron lui vint, il demanda pourquoi on ne l'avait pas vu ; et Maheu, tout en courant, répondit qu'il était malade : une maladie complaisante, la peur de se compromettre. On voulait retenir Pluchart ; mais, sans s'arrêter, il déclara qu'il rapportait à l'instant pour Joiselle, où Legoujeux attendait des ordres. Alors on lui cria bon voyage, on ne ralentit pas la course, les talons en l'air, tous lancés au travers de Montsou. Des mots s'échangeaient, entrecoupés par le halètement des poitrines. Etienne et Maheu riaient de confiance, certains désormais du triomphe : lorsque l'Internationale aurait envoyé des secours, en serait la Compagnie qui les supplierait de reprendre le travail. Et, dans cet élan d'espoir, dans ce galop de gros souliers sonnant sur le pavé des routes, il y avait autre chose encore, quelque chose d'assombri et de farouche, une violence dont le vent allait enflévrer les coronas, aux quatre coins du pays.

Une autre quinzaine s'écoula. On était aux premiers jours de janvier, par des brumes froides qui engourdissaient l'immense plaine. Et la misère avait empiré encore, les coronas agonisaient d'heure en heure, sous la disette croissante. Quatre mille francs, envoyés de Londres, par l'Internationale, n'avaient pas donné trois jours de pain. Puis, rien n'était venu. Cette grande espérance morte abattait les courages. Sur qui compter maintenant, puisque leurs frères eux-mêmes les abandonnaient ? Ils se sentaient perdus au milieu du gros hiver, isolés du monde.

Le mardi, toute ressource manqua, au coron de Deux-Cent-Quarante. Etienne s'était multiplié avec les délégués : on ouvrait des souscriptions nouvelles, dans les villes voisines, et jusqu'à Paris ; on faisait des quêtes, on organisait des conférences. Ces efforts n'aboutissaient guère, l'opinion, qui s'était émue d'abord, devenait indifférente, depuis que la grève s'éternisait, très calme, sans drames passionnants. A peine de maigres aumônes suffisantes-elles à soutenir les familles les plus pauvres. Les autres vivaient en engageant les nippes, en vendant pièce à pièce le ménage. Tout filait chez les brocanteurs, la laine des matelas, les ustensiles de cuisine, des meubles mêmes. Un instant, on s'était cru sauvé, les petits détaillants de Montsou, tués par Maigrat, avaient offert des crédits, pour tâcher de lui reprendre la clientèle ; et, durant une semaine, Verdonck l'épicière, les deux boulangers Carouble et Smelten, tirèrent en effet boutique

ouverte ; mais leurs avances s'épuisèrent, les trois s'arrêtèrent. Des quizziers s'en réjouirent, il n'en restait qu'un écrasement de dettes, qui devait peser longtemps sur les mineurs. Plus de crédit nulle part, plus une vieille casserolle à vendre, on pouvait se coucher dans un coin et crever comme des chiens galeux.

Etienne aurait vendu sa chair. Il avait abandonné ses appointements, il était allé à Marchiennes engager son pantalon et sa redingote de drap, heureux de faire bouillir encore la marmite des Maheu. Seules, les bottes lui restaient, il les gardait pour avoir les pieds solides, disait-il. Son désespoir était que la grève se fut produite trop tôt, lors que la caisse de prévoyance n'avait pas eu le temps de s'emplier. Il y voyait la cause unique du désastre, car les ouvriers triompheraient sûrement des patrons. Le jour où ils trouveraient dans l'épargne l'argent nécessaire à la résistance. Et si se rappelait les paroles de Souvarine, accusant la Compagnie de pousser à la grève, pour détruire les premiers fonds de la caisse.

La vue du coron, de ces pauvres gens sans pain et sans feu, le bouleversait. Il préférait sortir, se fatiguer en promenant les lointains. Un soir, comme il rentrait et qu'il passait près de Reguillart, il avait aperçu, au bord de la route, une vieille femme évanouie. Sans doute, elle se mourait d'inanition ; et, après l'avoir relevée, il s'était mis à héler une fille, qu'il voyait de l'autre côté de la palissade.

— Tiens ! c'est toi, dit-il en reconnaissant la Mouquette. Aide-moi donc,

il faudrait lui faire boire quelque chose.

La Mouquette, apitoyée aux larmes, entra vivement chez elle, dans la mesure branlante que son père s'était ménagé au milieu de ces décombres. Et elle en ressortit aussitôt avec du genièvre et un pain. Le genièvre ressuscita la vieille, qui, sans parler, mordit au pain, goulument. C'était la mère d'un mineur, elle habitait un coron, du côté de Congay, et elle était tombée là, en revenant de Joiselle, où elle avait tenté vainement d'emprunter dix sous à une sœur. Lorsqu'elle eut mangé, elle s'en alla, étonnée.

Etienne était resté dans le champ vague de Reguillart, dont les hangars tronqués disparaissaient sous les nuages.

— Eh bien ! tu n'as pas bu un petit verre ? lui demanda la Mouquette gaiement.

— Et, comme il hésitait : — Alors, tu as toujours peur de moi ?

Il la suivit, gagné par son rire. Ce pain qu'elle avait donné de si grand cœur, l'attendrissait. Elle ne voulait pas le recevoir dans la chambre du père, elle l'emmena dans sa chambre à elle, où elle versa tout de suite deux petits verres de genièvre. Cette chambre était très propre, il lui en fit compliment. Bâtisseurs, la famille ne semblait manquer de rien : le père continuait son service de palefrenier, au Voreux ; et elle, histoire de ne pas vivre les bras croisés, s'était mise blanchisseuse, ce qui lui rapportait trente sous par jour. On a beau rigoler avec les hommes, on n'en est pas plus fainéante pour ça.

— Dis ? murmura-t-elle tout d'un coup, en venant le prendre gentiment par la taille, pourquoi ne veux-tu pas m'aimer ?

Il ne put s'empêcher de rire, lui aussi, tellement elle avait lancé ça d'un air mignon.

— Mais je t'aime bien, répondit-il. — Non, non, pas comme je veux... Tu sais que j'en meurs d'envie. Dis ? ça me ferait tant plaisir !

C'était vrai, elle le lui demandait depuis six mois. Il la regardait toujours, se collant à lui, l'étreignant de ses deux bras frissonnants, la face levée dans une telle supplication d'amour, qu'il en était très touché. Sa grosse figure ronde n'avait rien de beau, avec son teint jaunâtre, mangé par le charbon, mais ses yeux luisaient d'une flamme, il lui sortait de la peau un charme, un tremblement de désir, qui la rendait rose et toute jeune. Alors, devant ce ce don si humble, si ardent, il n'osa plus refuser.

— Oh ! tu veux bien, balbutia-t-elle, ravie, oh ! tu veux bien !

Et elle se livra dans une maladresse et un évandouissement de vierge, comme si c'était la première fois, et qu'elle n'eût jamais connu d'homme. Puis, quand il la quitta, ce fut elle qui débordait de reconnaissance : elle lui disait merci, elle lui baisait les mains,

Inauguration du Cours municipal

Un nombreux public assistait au cours municipal d'histoire de la Révolution française, professé à la Faculté des lettres par M. Bourgeois.

Cet enseignement, nouveau à Lyon, obtiendra, nous en sommes certains, grâce à la parfaite compétence du très distingué professeur auquel il a été confié et au zèle de notre démocratique population tout le succès auquel il a droit.

Dans sa première leçon, M. Bourgeois s'est attaché à bien préciser l'esprit qui animera son cours et le but auquel il doit tendre.

L'historien de la Révolution, a dit en substance le professeur, peut se laisser guider soit par la passion de la justice et de la fraternité humaine, soit par l'amour de la vérité.

Le premier de ces sentiments prend sa source dans une foi ardente qui transporte au but d'un coup d'aile; mais une Histoire ainsi comprise n'est plus à faire, on ne surpassera pas Michelet. Le second, au contraire, inspire une méthode véritablement scientifique d'autant plus féconde en résultats, qu'elle est d'une sévérité et d'une rigueur indiscutables.

L'histoire est une science expérimentale: elle doit se servir des faits réels, plus faciles à connaître et à apprécier, pour en déduire des lois qui s'appliquent ensuite aux temps plus anciens. C'est pour cela que l'étude de la Révolution, de ce passé encore chaud et que nous avons presque vécu, est particulièrement féconde.

Cette étude sévère nous servira mieux que des apologies superficielles et sans mesures auprès des autres nations qui doivent tant à notre grande révolution et qui cependant tout profession de la rabaisser et de l'avilir.

Et cet esprit de dénigrement systématique, caché sous les dehors d'une critique inflexible, ne le retrouvons-nous pas dans les œuvres d'un historien français, M. Taine, qui eût fait beaucoup peut-être moins brillante, mais à coup sûr plus honorable, en citant complétement et sans les tronquer les documents dont il s'est servi?

M. Taine a reproché à la Révolution d'avoir inventé l'émeute et d'en avoir fait l'instrument exclusif du progrès: selon lui, l'anarchie est l'œuvre des législateurs de la Constituante. Mais, a demandé M. Bourgeois, l'ancien régime n'a-t-il donc pas été des plus fertiles en émeutes? Les rois de France y étaient, au contraire, tellement habitués, que Louis XVI se méprenait sur le caractère de la prise de la Bastille et disait insouciantement: C'est une révolte!

Ces émeutes, il faut le dire, furent presque toujours préparées par les hommes des parlements, et c'est eux qui couvrirent d'en rendre responsable.

Voilà ce que Taine, entre autres choses, n'a pas vu et ce qu'il est cependant indispensable d'étudier, si l'on veut se rendre compte de la forme sanglante qui fut imposée aux hommes de la Révolution.

M. Bourgeois se propose donc de traiter cette année, l'histoire des émeutes sous l'ancien régime; ce n'est qu'après avoir élucidé cette question de forme, qu'il abordera le fond de son enseignement et qu'il étudiera la Révolution en elle-même au moyen des documents particuliers qu'il fait, dit-il, exhumés des archives où ils dorment et produire intégralement à la lumière, si l'on veut faire œuvre de justice et de vérité.

Cette étude, à l'heure où le pessimisme est à la mode, où la doctrine de l'intérêt et de la lutte pour la vie tendent à devenir des dogmes, où les petits fils des géants de 89 semblent vouloir abandonner la lutte, après un aveu fatal d'impuissance, ne peut que régénérer nos coeurs en nous rendant la conscience de notre force et de la foi dans le progrès saint, car c'est ainsi que les plus grands de nos historiens ont appelé le génie révolutionnaire.

Marché aux porcs des Mottetières.

Du 15 avril 1887. — 214 porcs amenés, 115 vendus, 30 invendus. 1^{re} qualité: de 100 à 102 fr. 100 kilogramme. — 2^e qualité: de 96 à 98 fr. les kilogrammes. — Prix extrêmes: 98 à 404 fr. les 100 kilogrammes.

Meilleure marchandise que samedi. Les prix se sont relevés. Le lundi, 25 courant, jour de foire; il y aura marché.

Les victimes du puits Chatelet. — Ce matin à dix heures a eu lieu au Palais de Justice, dans la salle d'École, la réunion que nous avons annoncée, provoquée par la Chambre syndicale des mineurs, convoquant toutes les familles des victimes de la Compagnie de Beaumont.

La Chambre syndicale veut faire valoir de réserver une partie des fonds à elle versés pour intenter contre la Compagnie les procès en responsabilité.

Il n'y a eu qu'une protestation ou deux contre cette façon de procéder, et encore ces protestations n'ont-elles qu'une valeur contestable, attendu les offres déjà faites par la Compagnie pour tromper les malheureuses victimes de sa négligence et de sa mauvaise exploitation.

Nouveaux asiés de nuit. — Quinze individus trouvés couchés aux fours à coke de Bernard ont été arrêtés cette nuit par une ronde de police et mis à la disposition du commissaire de police du 1^{er} arrondissement.

Arrestations. — On a arrêté la nommée Roux (Mathieu), âgée de vingt ans et demi, manœuvre, sans domicile fixe, et Servières (Jean), âgé de trente-sept ans, mineur, sans domicile fixe, inculpés de vagabondage; Rochette (Sébastien), âgé de trente-trois ans, garçon de restaurant, sans domicile fixe, inculpé de flouterie d'aliments au préjudice de la femme Giraudet, débitante, rue de Lodi, 1, et de la dame Marie Blaise, aubergiste, rue des Fossés, 2.

Claude Giraudet, âgé de 35 ans, originaire de Saint-Jean-Bonnefonds, journaliste, sans domicile fixe, prévenu de vol d'une montre en argent au préjudice de la femme Panel, épicière et débitante, place Bellevue, 13.

L'inculpé aurait soustrait cette montre à la cuisine, pendant qu'il avait été laissé seul prenant une consommation.

Le vol aux contributions. — Un jeune homme, âgé de 24 ans environ, s'est présenté au domicile de la veuve Giboulon, née Claudine Cernaize, âgée de 70 ans, couturière à la Jomayère, prétendant qu'il était envoyé pour prendre des renseignements pour dégrèvement de ses impôts. Profitant d'une courte absence de la veuve Giboulon, il a soustrait un porte-monnaie qui se trouvait dans un tiroir de la table et s'est emparé de la moitié du contenu, soit 4 francs.

Fraudeurs. — Procès-verbal a été dressé contre la nommée Annette Ollier, femme Michon, 51 ans, ménagère, demeurant maison Grodemanche, au hameau de la Tibonière, commune de Saint-Just-sur-Loire, sous inculpation de tromperie sur la quantité de beurre vendu et exposé en vente sur la place du Peuple.

Terrenoire. — Réunion. — Le citoyen Colombet, conseiller général, rendait, hier, compte de son mandat aux électeurs de la commune de Terrenoire. Prés de deux cents électeurs avaient répondu à l'appel fait par affiche. Après la formation du bureau la parole a été donnée au citoyen Colombet qui a excusé d'abord le citoyen Girardet retenu malheureusement au dernier moment, par la mort et les funérailles du citoyen Morel, premier adjoint de Bourg-Argental.

Le conseiller général du canton nord-est a ensuite expliqué ce qu'il avait fait au Conseil général et à terminé en demandant que les électeurs de Terrenoire veuillent bien lui adresser leurs réclamations pour toutes les améliorations à exécuter dans la commune.

Un vote de félicitations a été émis à l'unanimité pour le citoyen Colombet. La réunion consultée ensuite sur la question des chemins de fer à voie étroite, a voté à l'unanimité pour la ligne de Saint-Etienne à Lyon, par Morcant (cette ligne de Morcant).

Hier soir, à St-Jean-Bonnefond, le conseiller général du canton nord-est a donné une réunion dont nous rendrons compte.

CHRONIQUE ELECTORALE

Commission des républicains socialistes du 7^e arrondissement. — Les membres de la commission électorale sont convoqués aujourd'hui lundi 18 courant, café du Bourget, cours Vitton, 50. — Urgent.

Comité des républicains indépendants et socialistes du 9^e arrondissement. — Réunion prévue, place du Change, café Verrier. — Tous les membres du groupe et les militants du 5^e arrondissement sont invités à assister à la réunion prévue qui aura lieu aujourd'hui à 8 heures du soir, café Verrier, angle de la place du Change et du quai de l'Archevêché.

L'intérêt démocratique commande l'urgence. La commission électorale de l'élection de citoyens Mottelet et Thévenet est convoquée spécialement.

Tous les membres du groupe trouveront des lettres à la porte d'entrée.

Bureau de Saint-Georges (7^e bureau). — Plusieurs électeurs ont constaté la présence d'un jeune homme de dix-sept ans, faisant partie du bureau comme assesseur. Ce fait se passe de commentaire, ledit bureau étant composé de membres du Comité central.

Les soussignés, électeurs du 9^e arrondissement, déclarent s'être présentés à 4 h. 14 au bureau électoral, qui était représenté par M. Tell, seul comme gardien et protecteur de l'urne.

Procès-verbal de ce fait a été adressé à

la préfecture. Les soussignés attendent ce que fera de cette illégalité l'administration préfectorale.

Martin, rue des Docks, 3, Valette, quai de la Gare d'Eau, 2, Bin, rue Transversale.

Echo électoral. — A la suite d'une violente discussion survenue entre le citoyen Petellat, membre du comité socialiste, du 5^e arrondissement et le compagnon Martin, le citoyen Petellat convoque son adversaire en face d'un jury d'honneur pour affirmer, s'il le peut, les malveillantes accusations portées publiquement contre lui. Il laisse à son adversaire le choix de composer un jury d'honneur, seul juge dans ce débat.

En attendant, le citoyen Petellat déclare dédaigner toute attaque de la part du compagnon Martin.

ELECTIONS MUNICIPALES

Complémentaires de Lyon

RÉSULTATS DU SCRUTIN

II^e Arrondissement. Electeurs inscrits... 12,790. Votants... 3,749. COLENDY, opportuniste (élu)... 3,321. Bulletins nuls et blancs... 188.

III^e Arrondissement. Electeurs inscrits... 17,511. Votants... 7,600. BEDIN, radical-socialiste... 3,640. VALA, opportuniste... 2,918. CHOUX, socialiste-révolutionnaire... 1,633. (Ballottage).

V^e Arrondissement. Electeurs inscrits... 13,821. Votants... 3,592. LAVIGNE, opportuniste... 2,960. COLLOMBIER, opportuniste... 2,970. Bulletins nuls... 611. (Ballottage).

VI^e Arrondissement. Electeurs inscrits... 13,281. Votants... 4,871. DESCHAMPS, radical-socialiste... 2,788. COLLOMBIER (P.), opportuniste... 2,683. Bulletins nuls... 131. (Ballottage).

Les conseils donnés par les comités radicaux socialistes et par nous ont été suivis. Sur cinq candidats qu'il présentait le comité central n'a pu en faire passer qu'un seul et à grand-peine. Dans trois arrondissements il faudra procéder à un second tour de scrutin et partout le ballottage est en notre faveur.

Nous nous bornons ce soir à constater ce fait et nous laissons parler les chiffres. Demain nous reviendrons sur cet échec du comité central.

LYON ET LE RHODAN

Cercle de la solidarité. — Aujourd'hui, lundi, à 8 heures du soir, MM. Guillaume et Rochet, députés du Rhône, feront une causerie au cercle de la Solidarité.

Accident de voiture. — Un enfant de cinq ans, le jeune Benetier, rue Tavernier, s'amusa avec des amis de son âge sur le quai de St-Vincent. Suivant une voiture, conduite par M. Roux, cafetier, rue de Jarente, 11, qui heurta le pauvre enfant et le jeta à la face contre terre. Dans cette chute, le jeune Benetier a été relevé avec de très graves contusions aux jambes et à la tête, poussé par le docteur Hyvert à la pharmacie St-Vincent; ce pauvre enfant a été accompagné chez ses parents.

Chute dangereuse. — Le jeune Chabrol Régis, un jeune bambin de 14 ans, demeurant chez ses parents, rue Masséda, 87, jouant dans une maison de construction, portant le n^o 90 de la même rue, s'est fait en tombant d'un échafaudage une grave blessure à la tête.

Les premiers soins ayant été donnés à la pharmacie Basset, il a été ensuite transporté à l'hôpital général.

Arrestation. — Un chaudronnier, nommé Alexandre G., s'était introduit dans le domicile de M. A., employé de la Manufacture des Tabacs, rue de Marseille, 71, pour y consommer un vol que l'arrivée subite de la dame de cet employé a pu empêcher. Le voleur prit la fuite dans les terribles vagues situées à l'angle de la rue Parmentier où il a été pincé par la police qui était à ses trousses.

Salon des Indépendants. — La commission du salon des Indépendants a l'honneur de convoquer MM. les soussignés et artistes exposants à une réunion plénière qui aura lieu lundi 18 courant, à huit heures du soir, salle Chanel, place de l'Hôpital, 1.

Les artistes sont instamment priés d'y assister.

Ordre du jour: Nomination d'une commission pour le salon.

N. — La carte d'inscription ou de souscription sera exigée à l'entrée.

Un après-dîner. — Celui-ci prend selon les circonstances les noms les plus baroques. Flot d'abord, Dassonville ensuite et puis après Lefranc, Rogemartin et autres noms pour escroquerie, fausse qualité, et usage de faux noms à l'aide desquels il a dupé plusieurs commerçants de Paris. L'entreprise qui venait tenter à Lyon, on ne lui en a pas donné le temps.

Villefranche. — Accident. — Hier soir, un aiguiser nommé Mandron, a été victime d'un terrible accident. Ce malheureux travaillant à une meule à aiguiser, mue par une chute d'eau qui la faisait tourner à toute vitesse, soudain, la pierre éclata et les morceaux lui fracassèrent la tête. La mort a été instantanée. Le corps de la victime a été transporté à l'hospice. Des accidents de ce genre ont déjà eu lieu en ce même endroit.

Saint-Foreux. — Vol. — Le 12 courant, un malfaiteur a pénétré dans le domicile de la nommée Berthier, ménagère à Saint-Foreux, et lui a dérobé une somme de 80 francs renfermée dans un meuble. L'auteur de ce méfait n'a pu être découvert.

Vaux. — Arrestation. — Le 4 courant, le nommé Jean-Baptiste Babillon, 52 ans, sans profession, sans domicile fixe, a été arrêté en flagrant délit de vol au préjudice du sieur Angégnier, propriétaire, à Vaux. L'inculpé a été transféré à Villefranche et écroué à la maison d'arrêt.

Neuville. — Sou des écoles. — Levée des fonds, faite au profit de la société du Sou des écoles, et dont le produit est de 24 fr. 55, versé au trésorier de la société par le citoyen Goller.

Bois-d'Oingt. — Chemin de fer de Givors à Paray-le-Monial. — Une importante réunion aura lieu au Bois-d'Oingt, salle de la Mairie, le dimanche 24 avril prochain, à une heure du soir. L'objet de prendre une décision définitive, en ce qui concerne le chemin de fer de Givors à Paray-le-Monial, dont l'exécution est depuis longtemps attendue.

Messieurs les sénateurs, députés, conseillers généraux et d'arrondissement de la région à desservir par la ligne projetée y assisteront.

ECHOS DES THEATRES

Théâtre des Célestins. — Hier, dimanche, en matinée et le soir, deux salles comblées avec *Durand et Durand*, dont le succès grandit chaque jour. Bravos et rappels pour les excellents interprètes de cette amusante comédie.

DECES ET INHUMATIONS

Du 18 avril. 1^{er} Arrondissement. — Menut Antoine, 50 ans, r. des Capucins, 11, 4 h. 2^e Arrondissement. — Lancelot Henri, 1 ans, Charité, 11 h.; Émonet Jeanne, 8 ans, rue du Plat, 28, 1 h.; Veuve Marquain Jeanne, 68 ans, rue Champier, 5, 3 h.; Epouse Devaux Anne, 45 ans, rue St-Dominique, 4, 5 h. 3^e Arrondissement. — Epouse Rambaud Adèle, 47 ans, cours Gambetta, 21, 5 h.; Veuve Pacaud Marie, 73 ans, r. d'Essling, 4, 3 h.; Palluy Suzanne, 4 h. cours Henri, 28, 1 h. 4^e Arrondissement. — Villars Vincent, 60 ans, place de la Bourse (croix), 4 h. 5^e Arrondissement. — Tixier Gaston, 4 mois 1/2, rue de la Claire, 56, 4 h.; Gardette Claudine, 63, Antiquailles, 8 h. 6^e Arrondissement. — Néant.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Température. — Lyon, 17 avril, 10 heures 45 du matin. La pression atmosphérique a continué à s'élever sur les îles-Britanniques (Valencia 775), ainsi que sur nos régions (Lyon, 772), tandis que la dépression du golfe de Gascogne persiste en se creusant un peu (Nico, 765 mm). Le vent du Nord avec temps froid et assez beau va donc persister sur nos régions. Ce matin on a observé 1^{er} de chaud au Parc et 13^e de froid au sommet du Mont-Verdun.

Dernières Dépêches

PAR FIL SPECIAL DE LA « TRIBUNE »

LE PAPE ET L'ALSACE-LORRAINE

Strasbourg, 17 avril. Le pape aurait fait savoir au clergé d'Alsace-Lorraine qu'il devait s'abstenir de toute manifestation anti-allemande.

Le pape a fait cette démarche sur la demande de la chancellerie de Berlin. Le pape avait une précédente fois refusé en disant que son intervention serait inutile et dangereuse.

Le chancelier a insisté en déclarant que l'intérêt de l'Alsace-Lorraine demandait l'intervention du pape lui-même.

Quoiqu'il en soit, le clergé d'Alsace-Lorraine a été péniblement surpris. Il y aura de vives protestations.

L'ÉLECTION DE LA HAUTE-GARONNE. Toulouse, 17 avril, 11 h. 25. Une élection législative a eu lieu dans la Haute-Garonne: Les résultats des communes rurales sont les suivants: M. Calvinhac, 5,012 voix; M. Duboul, 3,674 voix.

Le dépouillement du scrutin de Toulouse a donné 4,500 voix de majorité à M. Calvinhac. Toulouse, 17 avril, 11 h. 55. Voici les résultats de vingt cantons, Toulouse compris; M. Calvinhac 28,843 voix; Duboul, réactionnaire, 28,704 voix.

L'ÉLECTION DE LEURE. Evreux, 17 avril. Inscrits 107,174; votants: 80,015. M. Milliard, rép., a été élu par 40,927 voix; M. Mettais-Cartier, réactionnaire, a obtenu 38,145 voix.

NAUFRAGE. Sartène, 17 avril. Un vapeur anglais, ayant à bord 150 passagers, a sombré la nuit dernière, près Bonifacio.

LE TRIPLE ASSASSINAT DE LA RÔLE MONTAIGNE

Ma. seille, 17 avril. Les bijoux trouvés par les égoûtiers et qui n'ont pas été reconnus comme appartenant à Mme Montille ont été réclamés hier par une dame de Marseille à laquelle ils avaient été volés.

La description que cette dame a faite des bijoux ne laisse aucun doute. Les deux égoûtiers ont été remis en liberté et les bijoux ont été demandés à Paris.

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT

COMMUNICATIONS DIVERSES

Société de Tir de l'Armée territoriale. Les membres de la Société de Tir de l'Armée territoriale voudront prendre part aux tir de sections à l'arme de guerre, offerts par le Tir de Lyon et par les Tireurs du Rhône; sont priés de se faire inscrire d'ici au 21 avril, ou d'envoyer leur adhésion par écrit, à la réunion des officiers, rue de la République, 37. La Société rembourse les frais du chemin de fer (aller et retour), à tous les sociétaires qui, inscrits pour prendre part aux deux tirs de sections de Lyon, désirent assister, avec la section territoriale, au Concours du Tir fédéral de Genève.

La Fête de Saint-Just. — Voici la liste des numéros gagnants de la tombola qui a été tirée dimanche dernier, à la suite de la fête de bienfaisance donnée chez M. Revol, à St-Just: 99 - 189 - 214 - 219 - 238 - 291 - 382 - 397 - 458 - 584 - 630 - 662 - 674 - 878 - 916 - 911 - 1018 - 1127 - 1129 - 119 - 1219 - 1248 - 1257 - 1268 - 1281 - 1324 - 1402 - 1417 - 1497 - 1494 - 1725 - 1758 - 1914 - 1945 - 2117 - 2173 - 2243 - 2252 - 2258 - 2380 - 2440 - 2517 - 2595 - 2692 - 2995 - 2930 - 2943 - 2711 - 2729 - 2743 - 75 - 2772 - 2895 - 3229 - 2351 - 2993 - 3015 - 3112 - 3127 - 3207 - 3245 - 3497 - 3504 - 3553 - 3648 - 3703 - 3705 - 3709 - 3817.

Les lots sont déposés chez M. Bernaix, rue St-Jean, 4, où on pourra les retirer jusqu'au 20 avril courant.

Vogue de St-Bueil. — La grande vogue de St-Bueil aura lieu le dimanche 1^{er} et lundi 2 mai prochain. Elle est organisée par les jeunes gens, avec le concours de la Fanfare de la localité. Dimanche, réveil par la Fanfare; à 11 heures, promenade des vogueurs; à 12 heures, tir au pistolet; à 13 heures, jeu de la cocagne à trois pans, jeu de chevilles, jeu de la couilleuse; à 5 heures, grand concert par la Fanfare; à 6 heures, ascension d'une montgolfière aux couleurs nationales; à 8 heures, feu d'artifice.

Un tir au fusil de chasse sera ouvert le premier mai et clos le 2, à 7 heures du soir. Syndicat des garçons de Lyon. — Mardi prochain 19 avril, 19 avril 1907, réunion générale à minuit.

ORDRE DU JOUR: Rapport général, renouvellement de la commission par moitié et interpellations diverses. Les travailleurs doivent être à jour, les chômeurs ont un mois de congé. Les amendes seront valables pour qui ne s'exécute pas d'avance. Lundi prochain, 18 avril 1887, réunion de la commission, à 2 heures de l'après-midi.

ORDRE DU JOUR: Rapport à nous sur les réunions générales. Tirage au sort des nouveaux membres à élire. Vérification des comptes du gérant, Siège, rue Claudia, 13. Comité des Travailleurs socialistes du 4^e arrondissement. — Lundi 18 courant, à 8 heures du soir, réunion générale. Le conseil s'inspirant des résolutions votées au Congrès ouvrier de Lyon 1886 a pour but de réunir autour de lui le plus grand nombre de corporations syndiquées, afin d'unir dans un seul faisceau toutes les forces éparses de travailleurs pour parvenir à porter haut et fort le drapeau des revendications ouvrières et faire prévaloir les droits des travailleurs et l'existence.

Laissant en dehors de ses délibérations les questions antiques, il ne doit s'occuper que des questions intéressant directement les travailleurs, telles que: Prudhomie, Réglementation des salaires, Réduction des heures de travail, Responsabilité des accidents, Travail des femmes et des enfants, Travail dans les prisons, etc. etc. Les travailleurs d'autres encore dont la solution nous intéresse directement et desquelles nous devons nous occuper sérieusement si nous voulons les voir résoudre à notre avantage.

ORDRE DU JOUR: Ce soir, à 8 heures, c'est-à-dire que le conseil ait son véritable caractère, afin que tous les travailleurs syndiqués trouvent en lui l'appui qui leur a manqué jusqu'à ce jour, il faut que tous les syndicats viennent former le conseil local. Alors nous pourrions le dénommer: le véritable défenseur de tous les travailleurs syndiqués.

RÈGLEMENT. Article 1^{er}. — Le conseil fédéral local est composé de tous les syndicats ouvriers de l'agglomération lyonnaise et des villes voisines adhérents aux statuts de la Fédération nationale. Article 2. — Chaque syndicat est représenté par un délégué qui a voix délibérative et un délégué suppléant qui n'a voix consultative qu'en l'absence de son collègue. Les délégués et suppléants ne pourront représenter qu'un syndicat.

Article 3. — Les délégués sont admis sur la présentation d'un procès-verbal constatant leur nomination signé par le président, le secrétaire et le secrétaire adjoint, ils sont nommés pour un an et doivent faire renouveler leur mandat à l'expiration de cette date.

Article 4. — Les délégués se réuniront tous les quinze jours et chaque fois qu'une question importante l'exigera. A tour de rôle les délégués devront présider les séances et le secrétaire-adjoint rédiger les procès-verbaux rédigés par le secrétaire.

Article 5. — A chaque séance le secrétaire fera l'appel des syndicats représentés et si pour un syndicat trois absences consécutives étaient constatées il devra en informer le dernier.

Administration. Article 6. — L'administration du conseil est composée de quatre membres: un secrétaire, un secrétaire-adjoint, un trésorier, et un trésorier adjoint. Les délégués effectifs seuls peuvent faire partie de l'administration et leur élection a lieu à bulletin secret.

Article 7. — Les secrétaires sont chargés de faire les convocations, les procès-verbaux et de les correspondance, inscrite avec leurs dates, leurs recettes et les dépenses.

Article 8. — Les trésoriers sont responsables des fonds qui leur sont confiés; lesquels ne peuvent pas dépasser 20 fr. Tout excédant devra être placé à la Caisse d'Épargne par les soins de l'Administration.

Article 9. — Une commission de contrôle de 3 membres devra vérifier en tous temps les comptes de l'Administration et présenter tous les ans un rapport sur sa gestion. Le procès-verbal des comptes administratifs et de gestion sera de 6 mois, ils sont toujours publics.

FINANCES. Article 10. — Chaque syndicat devra, outre le droit d'adhésion de 2 fr. versés à la caisse nationale, payer au Conseil une cotisation mensuelle de 0,05 par adhérent cotisant. Article 11. — Les versements doivent être effectués mensuellement au trésorier lequel devra en un reçu détaché de son livre de caisse. Article 12. — Les amendes infligées par les syndicats ne pourront avoir d'autres emplois que ceux qui sont indiqués dans le règlement. Les amendes infligées par les syndicats et de 6 mois, ils sont toujours publics.

demande puisse être soumise par correspondance à tous les délégués. Toutefois pour que la demande puisse être prise en considération il faudra que le syndicat soit à jour de ses versements.

Article 15. — Afin de faciliter les syndicats dans le remboursement des prêts consentis par le Conseil, ils devront un mois après la solution du litige doubler leurs cotisations mensuelles.

Article 16. — Les délibérations du Conseil ne seront valables qu'autant qu'elles auront été prises par la majorité de ses adhérents toutes à une deuxième réunion la majorité des membres présents suffira.

Article 17. — Le présent règlement est toujours modifiable, mais toute modification ne pourra être adoptée qu'un mois après le dépôt par écrit de la proposition.

N.B. Le conseil informe les Chambres syndicales que la discussion sur le présent règlement est à l'ordre du jour de la prochaine séance qui est fixée au jeudi 21 avril à 8 heures du soir au siège cours Lafayette, 8.

CESSATION DE COMMERCE

DE LA MAISON

AU PRINCE EUGÈNE

33, Rue de la République, 33, à côté du Bazar

Il sera vendu à l'amiable, à des prix exceptionnels de Bon Marché, une quantité de marchandises, telles que: Parfums, Vestons, Completis noirs et fantaisie pour hommes et jeunes gens.

Une quantité considérable de Gilets sera mise en vente à 2 fr. 95.

ON LOT Jaquettes fantaisie..... 6 95 ON LOT Pantalons drap nouveautés... 4 25 ON LOT Completis fantaisie..... 18 50 ON LOT Completis communion..... 15 00

PRIX FIXE ABSOLU

LA VENTE A LIEU

TOUS LES JOURS

De 9 heures à midi et de 2 à 5 heures

FAR EXCEPTION

La Vente aura lieu les Dimanches et Fêtes

De 8 h. à midi seulement

MODES A FAÇON

Deuil, Bonnets montés et Chapeaux

PRIX RÉDUITS

107, Cours de la Liberté, 107

LEUCORRHÉE (PERTES BLANCHES)

et Chlorose, Guérison certaine et rapide par l'emploi de l'Élixir de Robina, de Villarot. Prix: 4 fr. — Lyon, Ph^o VOCAT, 24, r. Ferrandière et toutes pharmacies.

REVUE DES MARCHÉS

Graines fourragères. — La température étant devenue rigoureuse, il est résulté des affaires encore plus insignifiantes que jamais. On cote généralement en gare ces vendeurs: Graines de luzerne 1^{er} épuré... 120 à 130 — ordinaire... 100 à 105 — du Poitou... 150 à 100 — Graines de chanvre de pays... 85 à 90 — du Midi... 85 à 90 — de la Sarthe... 80 à 85 — Pesettes de Bourgogne... 17 à 17 50 — du Puy... 12 à 14 — secondaires... 25 à 28 — Graines de sainfoin... 25 à 28 —

Pailles et fourrages. — Le marché d'aujourd'hui n'avait pas une bien grande importance, il n'y avait environ que 65 voitures pailles ou fourrages, quant aux affaires, elles ont été ce

Palmiste naturel, 7; Palmiste repassé, 0; ricin, 7 25; coprah, 10 à 12. Les 100 kil., pris et pesés en fabrique, paiement comptant, sans escompte. Pommes de terre-fécule. — La continuation du mauvais temps ne permet pas à la plantation de se effectuer; il s'en suit que les demandes sont encore peu nombreuses. En ce qui concerne les pommes de terre pour le commerce, la situation reste la même dans toutes les directions, sauf l'Auvergne, qui fait un peu de hausse sur la jaune. On cote: Early du Lyonnais ou Dauphiné 7 75 à 7 50 Jaunes — 5 50 à 6 » Rouges — 5 » à 5 50 Violettes — 6 » à 6 50 Early du Bourgogne (départ) 6 » à 6 50 Jaunes — 4 25 à 4 50 Violettes du Forez (départ) 5 50 à 6 » Jaunes — 4 52 à 4 05 Jaunes d'Auvergne (départ) 5 » à 5 50 Violettes d'Auvergne (départ) 5 75 à 6 » Fécules. — Les prix restent les mêmes avec peu d'affaires. La fécule première de l'Oise, au type de Compiègne et celle de Paris, valent, en disponible, de 25 50 à 26 fr. à livrer en 3 ou 5 mois de mai, on demande de 27 à 27 50, le tout par 100 kil., toile perdue. Fécules 1er 26 50 à 27; seconde 21 à 23; verte 15; Oise 25; Vosges 26 à 27; Loire d'Auvergne 26 50; Chalon-sur-Saône, blutée 28; en grain 27 50.

Fécules de Palingsés en grains 27; blutées, 28. Le tout par 100 kil., aux conditions d'usage et dans les gares respectives de la féculerie. Amidons. — Les cours restent fermes, bien que les affaires ne soient que très modérées. Amidons de Paris en paquets; pur froment 55 à 56; dito de province 44 à 45; dito mélangés 30 à 32; dito de maïs 38 à 40; fleurs de riz 34 à 36; amidons riz de Louvain 68 à 70. Le tout par 100 kil., en gare des vendeurs. MARCHÉ DE LYON-VAISE Montons. — Jeudi, 14 avril. — Amenés, 5.230; renvois, 1.530. Voici par provenance le nombre amené et les prix payés. Aménés Qualités Prix extrêmes 1er 2me 3me Charolais..... 680 170 160 150 145 à 170 Auvergne..... 670 165 155 148 140 à 170 Dauphiné..... 2.460 155 145 140 130 à 160 Savoie..... 380 170 160 150 145 à 170 Bourbonnais..... 380 170 160 150 145 à 170 Afrique..... 160 140 135 130 134 à 142 Italie..... 520 150 140 130 125 à 155 Divers..... 360 150 140 130 125 à 155 Le fort approvisionnement amené au marché de ce jour a rendu les transactions

difficiles et cela malgré une nouvelle baisse de 2 à 4 fr. sur les prix pratiqués la semaine dernière. Il est à craindre que ce calme se poursuive, sans cependant produire une faiblesse plus grande que sur les cours. Bœufs. Vendredi 15 avril. — Amenés, 429; renvois, 6. Nous avons eu aujourd'hui un marché animé, la marchandise s'est enlevée facilement, même avec une plus-value de 8 à 12 fr. par tête sur les prix de mardi. Veaux. — Vendredi 15 avril. — Amenés, 1083; renvois, 0. Prix payés, 1er qualité 96; 2e qualité, 90; 3e qualité 85; prix extrêmes 80 à 100. La réunion de ce jour n'a pas été bien animée, les affaires ont été très lentes, avec des prix sans changement. Moutons. — Vendredi 15 avril. — Amenés, 1540; renvois 460. Le marché d'aujourd'hui a eu la même physionomie que celui d'hier et les prix sont restés les mêmes. SPECTACLES ET CONCERTS du Lundi 18 avril 1887 Grand-Théâtre. — Rideau à 8 heures. Patrie! Théâtre des Célestins. — Bureaux 7 h. 3/4; rideau à 8 h. 1/4. — Durand et Durand. comédie en 3 actes. — Les deux Chambres.

Casino des Arts, rue de la République. n° 81. — Tous les soirs spectacle concert. Scala-Bouffes. — Concert-spectacle à 9 heures. Folies-Bergère. — Le dimanche, bal de sept heures à minuit; les dimanches, de deux heures à six heures, et les mardis et jeudis, de sept à onze heures, patinage avec orchestre. Théâtre-Guignol (passage de l'Argue). — Tous les soirs, spectacle terminé par une parodie. Concert le Progrès (182, rue Garibaldi). — Samedis, dimanches et jeudis, à sept heures et demie, concert varié. — Entrée libre. Théâtre Guignol de la Guillotière, direction de M. Ballardras. — Brasserie Ballardras, cours Gambetta, 23. — Tous les soirs, à huit heures, spectacle varié, terminé par une parodie. Cavaon des Célestins (Théâtre Guignol). — Tous les dimanches et fêtes, grande représentation. Théâtre Guignol du pont de la Feuillée. — Tous les soirs, à huit heures, spectacle varié terminé par une parodie. Théâtre Guignol (rue Port-Ja-Temple). — Tous les soirs, spectacle varié. Panorama de Reischoffen. — Visible tous les jours. Théâtre Joli. Spectacle tous les jours.

CONDITION DES SOIES ET LAINES DE LYON BULLETIN DU 15 AVRIL

SOIE	FRANC	PIÈCE	ITALE	BRÉSIL	SYRIE	CHINE	CAFFR.	JAPON.	POIDS
43 ORG.	9 30	7	1	1	1	1	1	1	3784
30 TRAM.	1	3	3	3	3	3	3	3	2010
68 GRÈG.	14 1	1	1	1	1	1	1	1	5236
13 DIV.									
3 BOBL.									
1 LAIN.									
457	24	4	10	19	3	6	1	37	1419

BALLOTS PESÉS

SOIE	FRANC	PIÈCE	ITALE	BRÉSIL	SYRIE	CHINE	CAFFR.	JAPON.	POIDS
3 ORG.									71
1 TRAM.									68
43 GRÈG.									3750
1 DIV.									
450									5881

CONDITION DES SOIES DE SAINT-ETIENNE BULLETIN DU 16 AVRIL

SOIE	FRANC	PIÈCE	ITALE	BRÉSIL	SYRIE	CHINE	CAFFR.	JAPON.	POIDS
14 ORG.	4 6	2	1	1	1	1	1	1	1107
13 TRAM.									1004
4 GRÈG.									829
4 DIV.									
31									2342

BALLOTS PESÉS

SOIE	FRANC	PIÈCE	ITALE	BRÉSIL	SYRIE	CHINE	CAFFR.	JAPON.	POIDS
2 ORG.									50
2 TRAM.									1015
19 GRÈG.									1084
3 DIV.									
23									1084

Ouvrées, 22. — Grèges, 4. — Moulins, 2. Décreusage, 25.

CONDITION DES SOIES D'AUBENAS BULLETIN DU 14 AVRIL

SOIE	FRANC	PIÈCE	ITALE	BRÉSIL	SYRIE	CHINE	CAFFR.	JAPON.	POIDS
1 ORG.									93
2 TRAM.									200
3 GRÈG.									200
4 BALLOTS PESÉS									200
8									200

Défiler numéro placé: 50. Total du 1er au 14: kilogram. 5524. Opérations de décreusage: de décreusage: 2. Le Gérant: F. BLANC. IMPRIMERIE NOUVELLE LYONNAISE Association syndicale des Typographes Rue Ferrandière, 52 et rue Palais-Grillet, 6.

Etude de M^r REVERDY, avoué à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 32, successeur de M^r RUCHON. VENTE Au Palais de Justice de Lyon Le Samedi 30 avril 1887 A MIDI 1er Lot. — Grande maison sur terrain des Hospices à Lyon, rue Molé, 49, 51 et 53, rue de Vanban, 10 et 12, et rue Fénelon, 1. Mise à prix: 20.000 fr. Revenu brut: 15.780 fr. 2e Lot. — Grande maison, rue Delandine, 27. Mise à prix: 50.000 fr. Revenu brut: 5.280 fr. 3e Lot. — Immeubles industriels consistant en construction et vaste hangar, à Lyon, rue de Bonnel, 67, sur terrain des Hospices. Mise à prix: 10.000 fr. Revenu brut: 3.440 fr. 4e Lot. — Carrière de pierres de granit à Oullins, lieu de Revoyet. Mise à prix: 40.000 fr. E. REVERDY, Avoué.

ON TROUVE A L'AGENCE DE PUBLICITE Victor FOURNIER 14, Rue Confort, 14, LYON DES BILLETS DES LOTERIES CI-APRES

Coloniale Française 6e TIRAGE très prochainement 340,000 francs de lots en espèces	Exposition de Nice 5e Tirage (24 avril) le reste à gagner 1,440,000 fr. répartis en 1,440 lots
Tous les billets ayant participé aux tirages précédents sont également valables pour les tirages ultérieurs.	Tous les billets ayant participé aux tirages précédents sont également valables pour les tirages ultérieurs.

UN FRANC LE BILLET

LOTIERE LORRAINE BUT PATRIOTIQUE 3e Tirage. — 5 mai

350,000 francs répartis en 3 tirages Gros lot: 150,000 fr. 50 centimes LE BILLET

Cent lots de Bijoux GRAND LOT: Une Rivière de Diamants UN FRANC LE BILLET

Par correspondance ajouter 15 c. par demande de deux BILLETS.

LE FRANCO-MAÇON PARAISSANT LE SAMEDI 52, Rue Ferrandière, 52 — LYON

ABONNEMENTS France: Un an... 6 fr. — Six mois... 4 fr. 50 Etranger: le port en sus

Encasement par la poste: 0 fr. 50 LE NUMERO: 10 centimes

Le Franco-Maçon, journal de propagande républicaine et franc-maçonnique, publie chaque semaine des articles d'actualité et de politique générale, de discussion philosophique et religieuse, des études d'histoire et de science économique et sociale. Il publie également une chronique du monde maçonnique, un roman-feuilleton, des variétés littéraires et des dialogues philosophiques.

Hotel des Ventes — 19, Rue Confort, 19 LYON

VENTE DES MEUBLES Les Mardis, Mercredis, Jendis, Vendredis, de 1 heure à 5 heures

AVIS IMPORTANT. — Pour faire vendre tous Objets mobiliers quelconques, envoyer, de sept heures à midi, rue de l'Hôpital, 6.

AUCUNE FORMALITE N'EST EXIGEE

La Publicité par Abonnement L'AGENCE DE PUBLICITE V^{OR} FOURNIER LYON. — 14, rue Confort, 14. — LYON

Offre à MM les Commerçants et Industriels une combinaison de publicité par abonnement à des conditions tout à fait exceptionnelles. On sait que la publicité n'est efficace que si elle est permanente, très étendue et très variée. Or, cette condition est remplie si l'on fait tous les jours et successivement une annonce dans l'un des sept principaux journaux de Lyon (une annonce par semaine ou 52 annonces par an dans chacun; au total, 364 annonces par année).

De plus, M. Fournier, ayant trouvé dans les administrations des journaux le concours le plus ému pour que le prix de ces 364 annonces fut accessible aux budgets les plus modestes. Tout commerçant ou industriel qui donnera une annonce à publier 52 fois par an dans sept journaux à choisir dans la liste ci-après, soit 364 annonces au total, n'aura à payer, pour toute l'année, que 420 fr. pour chaque ligne passant alternativement tous les jours de l'année dans l'un des sept journaux choisis.

AINSI 2 lignes (répétées 364 fois) coûteront 240 francs 5 — — — — — 600 — 10 — — — — — 1,200 —

Une annonce de 10 lignes passant 25 fois dans chacun des huit journaux, au total 364 fois, coûtera donc 1,200 par an, ou 100 francs par mois, ou 3 fr. 33 par jour en moyenne; une annonce de 5 lignes coûtera moitié moins; une annonce de 2 lignes, cinq fois moins, etc. Pour les réclames, les prix seront le double de ceux ci-dessus indiqués pour les annonces quatrième page.

Liste des Journaux parmi lesquels chaque Client peut en choisir SEPT à son gré LYON: Progrès, Nouvelliste, Express, Petit Lyonnais, Salut Public, Cour et de Lyon, La Tribune, Moniteur Judiciaire, Courrier du Commerce, Cassé-Temps, Moniteur des Soies. SAINT-ETIENNE: Memorial de la Loire, Petit Stéphanois, Moniteur, Loire Républicains. GRENOBLE: Avenir de l'Isère, Petit Dauphinois.

SPECIMENS D'ANNONCES QUE CHACUN PEUT MODIFIER SELON SON GOUT ET SA PROFESSION

2 lignes (20 fr. par mois) HOTEL de famille, rue... table bourgeoise.	5 lignes (50 fr. par mois) METHODE MULLER Seul garantissant réforme radicale de l'écriture en 12 leçons. M..... rue.....	10 lign (100 fr. par mois) PENSION BOURGEOISE VIE DE FAMILLE On prend des Pensionnaires des deux sexes. Bonne cuisine de ménage. Chambres et appartements confortables. — Bon air pour les convalescents. — Prix modérés. Soins particuliers. — S'adresser rue.....
3 lignes (30 fr. par mois) M ^r HERMANN Avenir par les cartes, cours de.....	6 lignes (60 fr. par mois) Grand Assortiment de Vins fins, Liqueurs et Spiritueux, produits de la Grande-Chartreuse. Maison..... place..... Lyon.	

Madame LEONORA, Somnambule Guérit les maladies. — Consultations gratuites. — Le jour à 10 h., 2 à 4 h. Soir, 7 à 9 h. — 9, rue Jean-de-Tournes, à l'entresol.

BON COMPTABLE pouvant disposer de plusieurs heures par jour demande tenue de livres dans maisons de commerce. S'adresser Agence Fournier, 14, rue Confort, sous le n° 5313.

A VENDRE Plants Américains Greffés et soudés M. LAVERIERE, à Anse (Rhône)

EN VENTE dans tous les Kiosques le Journal LA TRIBUNE Grand format. Le numéro, 5c.

MALADIES SECRETES et chroniques, des 2 sexes, mal. de la peau, vices du sang. Docteur BAYARD, de la Fac. de Paris. Tous les jours de 3 h. à 6 h. et de 6 à 9 h. r. Hôtel-de-Ville, 91, entresol. Corresp. Visité à domicile.

DENTISTE Jules BONNARIC LYON, 6, rue Centrale Cabinet de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures Anesthésie par le protoxyde d'azote

MECANICIENNE Demande Emploi Chez Couturière S'adresser à l'épicerie, rue Pierre-Corneille, 50.

IMPRIMERIE NOUVELLE ASSOCIATION SYNDICALE DES OUVRIERS TYPOGRAPHES LYON Rue Ferrandière, 52 Et rue Palais-Grillet, 9

Labeurs Registres, Catalogues Livrets de Société Circulaires Tarifs, Programmes Prix courants

SPECIALITE D'AFFICHES DE TOUS FORMATS TRAVAUX COMMERCIAUX ET ADMINISTRATIFS IMPRESSIONS DE LUXE ET DE FANTAISIE

Feuilleton de LA TRIBUNE du 18 Avril 1887 70 Flamberge au Vent! PAR E. VAUQUELIN & AYRAUD-DEGEORGE XXV OU STANISLAS TROUVE UN HOMME

Se rappelant alors que ce jour-là était un dimanche, et considérant la mine du personnage, Stanislas lui dit, pour engager la conversation: — Eh bien! mon ami, vous ne mangez donc pas la poule au pot que notre sire le roi veut voir tous les dimanches sur la table des bonnes gens? A ces mots, l'homme releva la tête et une lueur fauve passa dans ses yeux. — Je ne sais, dit-il avec amertume, si le roi a prononcé les paroles auxquelles vous faites allusion; mais eût-il formé ce vœu qu'il ne sera pas exaucé, car les vœux d'un impie et d'un hérétique ne peuvent s'élever jusqu'au trône de Dieu. — Voilà des paroles bien hardies, fit Stanislas étonné, et qu'il ne ferait pas bon dire si haut et en tout lieu! — Celui qui est soutenu par le bras du Seigneur n'a rien à redouter, même des plus puissants monarques de la terre, dit l'inconnu avec exaltation, car ils sont plus petits devant le roi des rois, que le grain de sable du désert

devant le Sinaï. Pour englober Pharaon et son armée immense, il a suffi que le Dieu de Moïse ordonnât à l'Océan de précipiter sur les Egyptiens ses montagnes liquides. L'accent de personnage, son regard étrange pendant qu'il déclama ces paroles, frappèrent le jésuite d'étonnement. Il voulut savoir ce qu'il y avait au fond de cette pensée obscure. — Madame l'hôtesse, cria-t-il, donnez-nous donc un broc de vin de Suzy et deux gobelets. — Si c'est pour moi que vous demandez un second gobelet, dit l'inconnu d'une voix douce qui contrastait étrangement avec son accent inspiré de tout à l'heure, je vous rends grâces, monsieur; je ne bois jamais que de l'eau. — Vraiment? fit Stanislas un peu désappointé. Comme il vous plaira. Chaque maître de ses affections et de ses antipathies; et moi qui vous parle, tenez, quoique je ne juge pas le roi aussi sévèrement que vous, je ne saurais approuver le dessein qu'on lui prête de faire la guerre à notre saint-père le pape. C'est donc vrai! exclama furieusement l'inconnu. Je l'ai déjà entendu dire, mais je n'y croyais pas encore. Ainsi, non content de protéger les huguenots, malgré son abjuration solennelle, le roi s'apprête à faire la guerre au vicar de Christ, au chef de la vraie religion, à celui qui représente sur la terre Dieu lui-même, à celui dont les princes ne sont que les premiers vassaux! Mais ne se souvient-il donc pas que lorsque Israël semblait sur le point de périr, le Très-Haut suscita Judith pour sauver son peuple, et, naguère encore, Jacques Clément contre Nabuchodonosor-Vaïois? Disant cela, l'homme frappait sur la table un violent coup de poing et levait les yeux comme pour supplier

Dieu de ne pas abandonner la cause de ses enfants. Tout à coup, un frisson fit tressaillir tout son être, et Stanislas, qui regardait l'inconnu avec attention, le vit ramener vers sa poitrine, où il le dissimula, un objet dont le jésuite ne put distinguer la forme et que la main de l'étranger avait rencontré en frappant sur la table. A ce moment, la porte de la grande salle s'ouvrit, et Tirechappe parut, la figure coupée en travers par un large bandeau noir. L'homme, en apercevant le nouveau venu, vers lequel Stanislas s'était avancé, se leva, laissa sur la table six sous, chiffre de sa dépense, et se dirigea vers la porte. — Il était sur le seuil et allait le franchir lorsque le jésuite, que cette conversation avait vivement intéressé, se retourna. — Eh! l'ami, cria-t-il, pourrais-tu savoir comment on vous nomme? — Mon nom! pourquoi voulez-vous le connaître? — C'est toujours un plaisir de savoir le nom d'un brave homme et d'un bon catholique. — Eh bien, fit l'inconnu de sa voix grave et triste, je m'appelle... Ici il hésita un peu. — Vous vous appelez? — François Ravaille! L'homme disparut. La porte se referma. — Tenez! fit un instant après, Michelle, en enlevant l'écuelle qui avait servi à l'inconnu pour prendre son repas, qu'est donc devenu le couteau que j'avais donné à ce brave homme? XXVI OU S'ÉVEILLE LA CURIOSITE DE TIRECHAPPE — Or ça, maître Stanislas, quelle bonne fortune ne procure l'honneur

de votre visite? s'exclama Claude à la vue du jésuite, en employant ces belles formules de pottesse, qui lui avaient valu, on le sait, le surnom de « Marquis », et dont il ne se départait jamais. — Monsieur de Tirechappe, que Dieu vous ait en sa sainte garde! répondit le « socius » avec cet air patelin qui lui était habituel, je suis bien votre serviteur en Jésus-Christ. — Amen! Est-ce là tout ce que vous avez à me dire? — Pas précisément. Mon maître... — Quel maître? — Mon maître... vous le connaissez bien, cher monsieur, puisqu'il vous fait tenir chaque mois dix pistoles que je vous apporte régulièrement. — Dix pistoles? c'est possible, répliqua Tirechappe d'un ton brusque; mais le nom de votre maître? — Mon maître, cher monsieur de Tirechappe, ne m'a point autorisé à le nommer. Seulement, comme il est très satisfait de vos excellents services et qu'il désire vous le témoigner, il m'a chargé de vous inviter à vous trouver ce soir, huit heures sonnantes, au Vieux-Marché aux chevaux. — Soit! j'y serai. — Que le Seigneur vous protège! mon bon monsieur de Tirechappe, dit le jésuite en s'inclinant profondément et en gagnant la porte, dans l'entre-bâillement de laquelle il s'insinua avec la prestesse d'une couleuvre. A peine fut-il dehors qu'il courut, à perdre haleine, dans la rue St-Honoré, jusqu'à ce qu'il eût aperçu l'homme à la barbe rousse avec lequel il avait lié conversation au Grand-Saint-Eubert, et qui s'éloignait lentement, les épaules ploquées, la jambe traînante et fatiguée. Stanislas se mit à le suivre à distance, sans le perdre de vue un seul instant.

Resté seul, Tirechappe était allé assis sous le manteau de la cheminée. L'aventurier était sombre, ce jour-là. Il regardait fixement, sans les voir d'ailleurs, les troncs d'arbre embrasés qui s'élevaient dans l'âtre au milieu d'un feu d'artifice d'étincelles semblables à des paillettes d'or. De temps à autre Claude secouait la tête comme pour chasser une idée importune; puis il retombait bientôt dans une rêverie dont les allées et venues de Michelle, qui rôdait autour de lui, ne parvenaient pas à le tirer. — Souffrez-vous beaucoup de votre blessure, monsieur Tirechappe? interrompa de sa douce voix la jolie hôtelière, un peu dépitée de l'insuccès de son manège, qui durait depuis une demi-heure au moins. Claude ne parut pas avoir entendu. A ce moment, du reste, un homme vêtu de noir, enveloppé dans un large manteau, poussa la porte et entra. — Qu'y a-t-il pour votre service, mon gentilhomme? demanda Michelle avec empressement. L'homme, sans répondre, jeta un coup d'œil rapide dans la salle, aperçut Claude, marcha droit à lui et lui frappa sur l'épaule. Tirechappe leva la tête et tressaillit. — Laissez-vous, Michelle, dit-il d'une voix brève. Puis, lorsqu'il fut seul avec l'homme vêtu de noir, il le regarda en face et sans mot dire. — Eh bien! maître, fit le nouveau venu, qu'avez-vous donc à me regarder ainsi! ne me reconnaissez-vous point? il n'y a pas si longtemps que nous nous sommes quittés. — Je vous reconnais fort bien, monsieur de la Veigne, répondit l'aventurier; mais, à vrai dire, j'aimerais autant ne vous avoir jamais connu. — Voilà qui est nouveau! Qu'avez-

vous donc aujourd'hui? Est-ce votre blessure qui vous rend si morose! — Tenez, ne parlez pas de ma blessure, elle me rappelle... — Quoi donc? — Ce pauvre diable que nous avons expédié cette nuit, et qui dort à cette heure du sommeil sans réveil, au fond de six pieds d'eau. — Ah bah! des scrupules, des remords peut-être? fit la Veigne avec une intonation dédaigneuse; je vous croyais au-dessus de ces misères. — Monsieur le chevalier, j'ai bien souvent tiré du fourreau mon épée pour l'y faire rentrer rouge de sang. Jamais je n'ai conservé, le lendemain, souvenir de l'aventure de la veille. Mais cette fois... — Cette fois...? — Eh bien! oui, raillez si vous voulez, j'éprouve quelque chose comme un regret. J'entends encore retentir à mon oreille le cri poussé par ce malheureux lorsque votre épée s'est enfoncée dans sa poitrine. — Mordieu! vous n'êtes pas seulement sombre, vous êtes lugubre, l'ami. Croyez-moi: chassez ces idées noires, qui feraient le plus grand tort à votre réputation si on les soupçonnait, et parlez sérieusement. J'ai besoin de vous. — Pour quelque expédition du genre de cette nuit, sans doute? En ce cas, cherchez ailleurs qui vous aide. Voyez-vous, je ne me pardonne pas d'avoir contribué à briser cette fière épée qui nous tenait si bravement tête à tous deux. Un maître en fait d'armes, ce Sombreuse! De pareils hommes sont rares aujourd'hui. Un élève de Salterelli? c'est tout dire. Et c'est moi!... Ah? cornes de Belzébuth! si c'était à refaire!